



Infos Luttes

N°15

Le journal des cheminots qui luttent

Quand on a plus d'honneur, on a plus de famille. (Victor Hugo)

GÉNÉRATION



Le Président et son Gouvernement ont voulu culpabiliser les parents, enseignants et certains partis politiques ou syndicats qui exhortent les jeunes lycéens à se rendre dans la rue.

Ces mêmes Présidents et Gouvernements qui ont pourtant abaissé l'âge de responsabilité pénale de 15 à 13 ans !

Ce même Président qui rend un hommage national à Guy Môquet, jeune lycéen de 16 ans qui s'est fait arrêter le 13 octobre 1940 parce qu'il distribuait des tracts

à la gare de l'Est.

Ce même Président qui exalte les jeunes qui ont fait preuve de patriotisme en défiant l'armée allemande le 11 novembre 1940.

Au mois d'octobre, la jeune résistance sortait de son cocon pour prendre son premier envol.

« Ils sont une force d'entraînement : en juin 1936 comme en mai 1968, le mouvement est né des jeunes travailleurs. Et les lycéens amorcent souvent un mouvement étudiant. Que ce soit pour le CPE, le CIP, Devaquet, les étudiants ont toujours mis du temps à s'impliquer, parce qu'il y a un temps de discussion, d'argumentation, de discussion. ». C'est ce que nous rapporte le journal La Provence dans une interview de Robi Morder, président du Groupe d'études et de recherches sur les

mémoires étudiantes (Germe).

A 14-18 ans, on n'a peut-être pas trop de nuances, on est entier, on va à l'essentiel : on ignore peut-être ce qu'est un système par répartition mais on a conscience des notions d'accès au travail ou d'inégalités. On prend aussi en pleine face le miroir qu'offrent nos parents qui galèrent pour trouver du travail ou qui ont la peur de se faire virer suivant les fluctuations de la bourse.

A la SNCF, c'est la même thématique. On a beau embaucher, le compte n'y est pas. Nul n'est besoin de mettre le nez sur un tableur pour savoir qu'en reculant l'âge de départ à la retraite, ce sont des emplois qui ne sont pas ouverts au marché du travail.

Les modes de systèmes économiques présentés médiatiquement sont réduits au plus simple appareil du capital. Toutefois si la visibilité d'une retraite n'est pas à l'ordre du jour, les conséquences pour leur premier emploi sont inscrites dans un futur très proche. Laisser les anciens sur le marché du travail ne dégage pas d'emplois, et ils le savent. Peut-être que le vieux slogan soixante-huitard « l'imagination au pouvoir » reprend vie avec cette jeunesse.

Un camarade a filmé et mis sur YouTube ses diverses prises de vues pendant le dernier mouvement Impressionnant !
Tous à vos ordinateurs :
[JLBCGT44](#) sur YouTube

SOUVENIR POUR LE FUTUR !

Beaucoup de copains se sont demandés si on ne pouvait pas donner un p'tit nom au nouvel endroit où nous nous rassemblions tous les jours pour le rassemblement interservices...Et bien rien de tel qu'un petit piquet de grève le matin de bonne heure, un vieux drap et un peu de peinture !

Mais au fait comment allions nous l'appeler ? Après discussions, il y eut plusieurs propositions comme « Place de la Dure Lutte », mais cela aurait fait jizzer, et quand le jazz est là... Le choix s'arrêta sur « Place des Luttes » et hop c'était parti !

De « jeunes grévistes » bien motivés n'écouterait que leur courage commencèrent à escalader le bâtiment...euh non en fait ils ont pris l'escalier pour accéder à la terrasse qui surplombe la « Place des luttes ». Ils ont installé une première banderole où était écrit en lettres capitales :

PLACE DES LUTTES !

Il semble que ça n'a pas plu à tout le monde puisque la première banderole a disparu...mais trop tard le nom va rester et perdurer tout au long de nos rassemblements interservices et dans l'intersyndicale !



Plus tard, certains pourront affirmer qu'avant d'être le quai du tram-train, ils ont vécu l'inauguration de la Place des Luttes. Un lieu devenu mythique de rassemblements des cheminots et cheminotes.

Donc, pour les futurs rendez-vous c'est...Place des luttes...bien sûr !

RENDEZ-VOUS DE LUTTE :

Le 18 novembre 2010 à 8h30 (Parking de la direction) lors d'une journée d'action visant à contraindre la Direction SNCF à ouvrir des négociations sur les dossiers d'entreprise et le Gouvernement à revoir sa copie sur le dossier des retraites.

D'ores et déjà, les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD RAIL et CFDT appellent leurs militants et les cheminots à interpeller notre Direction Régionale.

Le 23 novembre 2010 en poursuivant la lutte dans le cadre de la nouvelle journée de mobilisations nationales interprofessionnelles et en s'inscrivant dans les actions décidées dans les territoires (rassemblements, manifestations, meetings, arrêts de travail...).

Les Fédérations syndicales des cheminots CGT, UNSA, SUD Rail et CFDT décident de se revoir le 17 novembre prochain pour arrêter les modalités d'intervention des cheminots lors de cette nouvelle journée d'action.

L'heure n'est pas au renoncement mais à la poursuite d'un combat légitime et populaire !



DU COMMERCE ! À QUEL PRIX ?

Selon la presse, le Président de la SNCF a remis une déclaration à des élus de l'Etat de Floride auprès desquels il aurait exprimé sa « *profonde peine et son regret* » quant au rôle de la SNCF dans les trains de la déportation.

C'est une déclaration de la honte, à laquelle Guillaume Pepy s'est livré devant une Amérique dont son histoire commence par un génocide ! Même Alain Lipietz pourfendeur de la SNCF sur ce sujet insiste dans le journal Le Parisien¹ que « *ce qui est lamentable, c'est qu'il fait ça aux Etats-Unis uniquement pour améliorer sa position dans un appel d'offres, et non pas pour éviter que ça se reproduise un jour* ».

se vendre

Si tel est le cas, le fait de se vendre dans un but lucratif ne porterait-il pas un nom ? Si c'est sur ordre de l'état, ce dernier ne porterait-il pas un nom aussi ? Par la voix de notre Fédération CGT des Cheminots², nous tenons à rappeler et à souligner les points suivants :

Qu'il y ait eu au sein de la SNCF des collaborateurs zélés et des agents obéissants du gouvernement de Vichy et des occupants allemands qui doubleraient la hiérarchie dans les emprises ferroviaires, c'est l'évidence même. Des représentants de la SNCF ont notamment participé à l'élaboration des conditions techniques (horaires, matériels) des transports de déportation. Que la corporation dans sa plus large composition se soit particulièrement distinguée par des actes de résistance, de désobéissance, de désorganisation et de sabotages des transports malgré un attachement légendaire à leur



Le 27 mai 2008, dévoilement en gare de Nantes de la plaque honorant vingt cheminots nantais fusillés ou morts en déportation.

outil de travail est aussi une évidence. Unis par leur statut depuis 1938, les cheminots sont porteurs d'un esprit de solidarité et de lutte, valeurs qui, dès l'occupation, structurent de manière prépondérante une conscience de résistance reconnue historiquement et politiquement. En témoignent les travaux d'historiens d'horizons divers et le fait que **la SNCF fut la seule entreprise à se voir décerner la « Légion d'honneur » et la « Croix de guerre avec palmes » pour son attitude pendant la deuxième guerre mondiale et dans la libération du pays.**

Comme la répétition est pédagogique, il nous paraît utile de rappeler **que la corporation des cheminots paya un lourd tribut à la paix, à l'indépendance et à la liberté** puisque 8 938 cheminots y laissèrent leur vie, 15 977 ont été blessés pour faits de résistance, 2 480 ont été déportés dont 1 157 sont morts dans les camps d'extermination.

Et parmi eux, nombreux ont été des dirigeants et militants de notre fédération.

Si, comme le dit l'actuel Président : « *La SNCF n'a rien à cacher* », il convient cependant de tout mettre sur la table et de

faire la différence entre le poids de la présence allemande dans les emprises de la SNCF (6500 cheminots de la Reichsbahn y étaient détachés dès 1940 et beaucoup plus après...), la collaboration de certains cheminots et le fait qu'une grande partie de la corporation a résisté. On est par contre en droit de s'interroger sur les réelles motivations qui poussent les Etats-Unis d'Amérique à être si pointilleux avec un des pays en Europe qui a souffert, comme tant d'autres, du nazisme, assujéti à l'obtention d'un contrat commercial !?

On ne peut pas regarder l'histoire via un éclairage particulier, mais dans sa globalité, sinon le risque est grand de sombrer, au mieux, dans le déni de l'histoire.

Guillaume Pepy aurait-il fait don de sa personne ?

¹ Le Parisien du 12/11/2010 : « *Shoah : la SNCF s'excuse pour décrocher un contrat* »

² Communiqué de presse de la Fédération CGT des cheminots du 12/11/2010 : « *Contrats Commerciaux aux Etats-Unis - Trains de la déportation* »



Carte à échanger auprès d'un militant CGT contre une adhésion officielle

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Fonction : _____
Tél : _____ e.mail : _____ @ _____
Grade : _____ Établissement : _____

**ensemble, plus forts
pour gagner**

Fédération CGT des cheminots 263 Rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
adhesion@cheminotcgt.fr • www.cheminotcgt.fr • tél : 01 49 886 100

L'ONCF a sa place

La solidarité c'est l'action au quotidien des adhérents de l'ONCF¹, dans un contexte de crise économique, financière, démocratique aux conséquences sociales dramatiques. Notre association lutte pour la justice sociale et la paix, et a toute sa place aujourd'hui dans les mouvements sociaux.

Pour tout renseignement, sur notre œuvre de solidarité, contactez les militants de l'ONCF.

Fabienne Cailleau : 06.82.69.24.47
fabienne.cailleau44@orange.fr

1 - Orphelinat National des Chemins de Fer de France

Actu interne CGT

LA MANIF, C'EST AVEC LA RECONSTITUTION DE LA FORCE DE TRAVAIL !

Le 6 novembre le RDV était donné pour « l'avant-manif » :

UN POT AU FEU GÉANT

Rosco, La Roussette, Fabien et l'Pacaud ont préparé ce met de Roi du Pavé pour 80 personnes !

Non des moindres, manants qui avez pris le Château des Ducs en ces temps..., Loïg Legarrec s'est fendu d'un discours. La place fût offerte ensuite à François Bonnet DE l'Union Locale CGT.

La CGT continue à réitérer sa demande d'ouverture de négociations avec le gouvernement et le Medef sur un autre projet de réforme des retraites.

La CGT estime qu'il est encore possible d'amplifier l'engagement de tous les salariés de toutes catégories et de toutes les générations concernées par le devenir des retraites sous diverses formes d'actions.

Journal édité et imprimé par les cheminots CGT de Nantes.

Contact au syndicat, 19 boulevard de Stalingrad à Nantes.

Tél. : 02.40.74.96.44 - Fax : 02.40.37.98.67

cheminot.cgt.nantes@wanadoo.fr

Photos Patrice Morel

Tél. contact urgence info :

PM 06.24.93.32.10

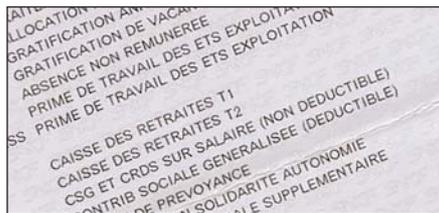
À toute fin utile, les divers numéros sont téléchargeables sur le site perso : <http://www.patcatnats.fr/>

TOUS ENSEMBLE

Une audience a été déposée en région par la CGT, la CFDT, SUD-Rail et l'UNSA pour demander l'étalement des jours de grève. Mais la direction, revancharde, s'est retranchée derrière l'application brutale du RH 0131 sans jamais vouloir en adapter l'application. Plus grave! Elle ne permet pas aux cheminots de vérifier le décompte des jours de grève qu'ils ont effectué. La direction fait une nouvelle fois la démonstration qu'elle ne tolère pas la contestation, et qu'elle applique la réglementation quand elle y trouve son intérêt. La SNCF aurait tort de croire qu'elle ne retrouvera pas la CGT dans la lutte! Le Syndicat CGT des cheminots de Nantes invite l'ensemble des grévistes à vérifier avec attention leurs décomptes, à avertir les militants de la CGT en cas de doutes et/ou d'irrégularités avérées.

SALAIRE DE RIEN !

Suite à la Table Ronde salariale de mars 2010, la Direction SNCF affirmait le 29 mars dans un



« Temps Réel » intitulé « Rémunération des cheminots en 2010 », avoir proposé un accord portant sur +1.54% d'augmentation générale des salaires des cheminots.

Faux !

Explications, en découpant les augmentations en +0.5% au 1er mars, +0.4% au 1er mai et +0.4% au 1er octobre, cela donne sur l'année une augmentation de 0.8% soit -0.8% par rapport à l'inflation ! Cela équivaut à seulement 10 € de plus par mois pour un cheminot à la position 10 !

Beaucoup de cheminots ont fait le choix de rejoindre la C.G.T. Ensemble construisons ta C.G.T. Nous t'invitons à contacter un militant C.G.T ou à nous transmettre ta demande d'adhésion.



Votre « Info Luttés » sortira désormais une fois par mois (sauf urgence).

Les correspondants de tous les services de Nantes sont les bienvenus.

À l'heure où la Direction Régionale de Nantes est droite dans les bottes de la Direction Nationale, dénonçons les actes de faits dans les chantiers, ateliers et bureaux !

AGISSONS !

Toutes et tous à vos plumes...

IRRESPONSABLE

Le syndicat CGT des cheminots de Nantes dénonce, dans le cadre des 900 embauches qui viennent compenser les départs à la retraite non prévus au Budget national 2010, l'absence totale d'embauches sur le site ferroviaire nantais et plus généralement sur l'ensemble du territoire Pays de la Loire.

Le syndicat CGT des cheminots de Nantes juge la politique de l'entreprise irresponsable.

La gestion de l'emploi ne peut être réduite à une simple question de masse salariale. Au 1^{er} octobre, l'entreprise annonce au minimum 46 emplois non couverts au Cadre d'Organisation sur l'ensemble des établissements de la région des Pays de la Loire.

46 emplois non couverts, c'est 46 chômeurs injustifiés.

Clin d'oeil

Entre les deux gouvernements il y aura eu un trou de Fillon ! Sarkozy s'est suffi à lui même alors ?

Astro-logique

Même les astres sont avec nous.

Béliers

Le rouge vous va bien !

Même sous la pluie enlevez votre ciré

jaune !

Foncez dans la lutte !